



21 septembre LE COMBAT CONTINUE

NON aux ordonnances Macron NON à la loi travail XXL OUI au progrès social



Le 12 septembre, près de 500 000 manifestants dans toute la France dont près de 4 000 dans le département de la Manche, de nombreux arrêts de travail dans le privé et le public, la première journée de mobilisation nationale contre les ordonnances Macron a été un succès.

Dans le secteur des transports, la CGT, FO appellent à la grève à partir du 25 septembre et les retraités manifesteront le 28 septembre. Tous les ingrédients sont réunis pour la construction d'un vaste mouvement d'ensemble permettant de faire reculer le gouvernement sur les ordonnances et sa politique de régression.

Les ordonnances s'inscrivent dans la continuité de la loi Travail. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre le monde du travail public et privé. Le projet du gouvernement, maintenant connu, répond très précisément aux revendications du MEDEF.



Organisons

- ✓ **Le retrait des Ordonnances Macron, l'abrogation de la loi travail.**
- ✓ **La défense du Code du travail et le rétablissement de la Hiérarchie des normes.**
- ✓ Le maintien des Instances Représentatives du Personnel tel qu'existant (CE, DP, CHSCT...) et le maintien de tous les droits syndicaux.
- ✓ Le refus du plafonnement des indemnités pour licenciement frauduleux.
- ✓ L'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux.
- ✓ L'abaissement du temps de travail, sans flexibilité avec embauche équivalente.
- ✓ La défense des Services Publics, le maintien du statut de la Fonction publique, et la hausse du point indiciaire pour tous.
- ✓ La transformation des emplois aidés par nature précaires en CDI ou sous statut.
- ✓ Le refus de la hausse de la CSG et l'abaissement des aides personnalisés aux logements.
- ✓ Pour la reconnaissance du statut du travailleur en formation.

Avranches à 17h30 place de la mairie (débat public)
Coutances à 12 heures place de la mairie
Cherbourg à 10h30 place de la mairie
Saint-Lô à 10h30 place de la mairie